Troubles psychiques. Après-midi festif pour rompre l'isolement



Vendredi après-midi, une vingtaine d'adhérents des GEM de Quimper et de Brest ont partagé des moments décontractés à la MPT d'Ergué-Armel.

La loi de 2005 sur le handicap a instauré la création de groupes d'entraide mutuelle (GEM) pour les personnes souffrant de troubles psychiques. Vendredi, le GEM de Quimper, « L'Envol », et celui de Brest, « La Boussole » se sont retrouvés à Quimper.

Pour la première fois, un après-midi festif a été organisé à la MPT d'Ergué-Armel pour tous les adhérents, la plupart autonomes. Pendant six mois, ils ont préparé cette rencontre. « On souhaitait pouvoir offrir à tous un moment de convivialité et d'échanges », commente Laurent Calvez, président du GEM de Quim-

Moins de rechutes

Une vingtaine de personnes ont ainsi apprécié de pouvoir participer à des jeux et partager un goûter. « Le GEM a pour vocation d'aider les gens à sortir de leur isolement », relate Jacqueline Manach, de l'Unafam, représentée au conseil d'administration du GEM. « On a constaté qu'il y avait moins de rechutes et moins d'hospitalisations ».

Christelle, 27 ans, fréquente le GEM « tous les jours depuis trois ans. J'aime bien y aller pour pipeletter ». Monique, 54 ans, est la trésorière de l'association. « Au début, j'étais un peu angoissée. Mais cela me fait sortir de la maison et voir du monde. Il y a une bonne ambiance». Plusieurs activités sont proposées tout au long de l'année: piscine, balade, jeux de société, tennis de table. La structure est aussi ouverte le week-end. Elle se trouve néanmoins confrontée à un problème de taille. « La subvention que nous accordait le conseil général a baissé de 30 %, révèle Jacqueline Manach. Cela nous contraint à trouver un autre local, car le loyer actuel est trop élevé ».

Médiator. « Il fallait briser le mur du silence !>>

Le médecin pneumologue Irène Frachon a évoqué, jeudi soir, le scandale du Médiator dans le cadre des conférences de la Liberté de l'esprit.

« Le Médiator était suspect de toxicité depuis plus de dix ans ! », a affirmé Irène Frachon, jeudi, invitée de la Liberté de l'esprit.

Comment tenir tête au puissant lobby de l'industrie pharmaceutique ? Tel aurait pu être l'intitulé de la conférence suivie, jeudi, comme un polar, par quelque 200 spectateurs à la salle du Chapeau-Rouge. Pour mémoire, Irène Frachon s'est fait un nom en révélant, fin 2009, à une opinion publique stupéfaite, la dangerosité d'un coupe-faim, le tristement célèbre Médiator du laboratoire Servier. Les travaux

d'Irène Frachon ont révélé que la molécule de ce médicament utilisé par les diabétiques et pour perdre du poids provoquait de graves pathologies cardio-pulmonaires. « On dénombre, selon les fichiers de la Cnam, de 500 à 1.000 morts ». Au fil de son discours, passionné, la volubile Irène Frachon a surtout raconté la facon dont elle a réussi à briser le mur du silence qui protégeait le Médiator. « J'ai beau-

coup réfléchi avant de rendre public mes conclusions. La France, certes, n'est ni la Russie ou le sud de l'Italie, mais il m'a fallu prendre des précautions. Les industriels ne sont pas des tendres! Je n'avais pas d'autre choix que de publier un livre. Mon éditeur brestois, Charles Kermarec, a pris cette affaire à cœur, comme un combat ! Il fallait briser le mur du silence ! Mon avocat m'a, par ailleurs, dit que la presse serait notre meilleure alliée. On a réussi au-delà de nos espérances !»

Quelques soutiens

À la sortie de l'ouvrage «Le Médiator, combien de morts ?», les coups pleuvent. Comme prévu. Irène Frachon évoque, outre les «pressions» de l'industrie, « le mépris et la suspicion » de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé (Assaps). Mais Irène Frachon ne vacille pas. Dans son combat, elle reçoit, néanmoins, quelques soutiens de poids. « Gérard Bapt, un député PS de Haute-Garonne, ancien cardiologue, s'est saisi de la question», explique-t-elle. Mais c'est en la personne de Xavier Bertrand, le ministre de la Santé, qu'Irène Frachon trouve son allié le plus précieux. «Il a pris, à bras-le-corps, cette affaire avec l'émotion d'un citoyen. Son émotion était sincère !» À l'initiative de Xavier Bertrand, « qui plaide pour une pharmacovigilance accrue», l'État décide de se poser en arbitre entre les victimes et Servier. «Le premier procès devrait avoir lieu l'année prochaine», a affirmé Irène Frachon. On n'a décidément pas fini d'entendre parler du Média-

Gilles Carrière

> Infos-service

CENTRE DE BÉNÉVOLAT QUIM-PER-CORNOUAILLE. Le centre de bénévolat de Quimper-Cornouaille recherche des bénévoles pour des associations: secrétariat, accueil, service aux personnes âgées, handicapées, malvoyants, etc. Les permanences sont assurées au 5, rue Frédéric-Le Guyader, les lundi et jeudi, de 14 h à 17 h et le samedi, de 9 h 30 à 11 h 30. Contact au 02.98.64.29.35.

UFC QUE CHOISIR. L'antenne locale de l'UFC Que choisir, 3, allée de Roz-Avel, à Quimper, tient une permanence tous les mardis, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous, tél. 02.98.55.34.51 ou quimper@ufc-que-choisir.org.

PASAJ SERVICE ÉCOUTE JEU-NES. Du dimanche au vendredi, une équipe de psychologues répond aux questions que les jeunes peuvent se poser, les oriente et les conseille. Pasaj est joignable par téléphone, par SMS et par e-mail. La permanence est ouverte tous les soirs (sauf le samedi), de 20 h à 23 h. En outre, il est possible de laisser ou d'envoyer ses messages 24 h/24, auxquels il sera répondu dans les 24 heures. À noter que confidentialité et anonymat sont respectés.

Contact au 02.98.43.10.20 ou 06.32.98.22.07; pasaj29@pasaj.fr; www.pasaj.fr.

ASSOCIATION CHRÉTIENS ET **SIDA.** Accueil et accompagnement des personnes séropositives : permanence des bénévoles le jeudi, de 14 h 30 à 17 h 30. Secrétariat ouvert les lundi et vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30; les mardi et mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30; le jeudi, de 8 h à 12 h, au 1 ter, rue du Docteur-Guillard. au 02.98.90.10.84.

FRANCE ALZHEIMER 29. Une bénévole de France Alzheimer 29 est à l'écoute des familles dans les locaux de l'Arpaq, 4, rue des Cols Verts, à Quimper, sur rendez-vous 02.98.44.90.27 02.98.90.23.98. Contact: France Alzheimer 29, 18, rue Voltaire, 29200 Brest, 02.98.44.90.27; tél.-fax http://www.alzheimer29.typepad.fr.





QUIMPER

71 rue du Président Sadate 4 B rue de l'Amiral Ronarc'h © 02 98 53 18 56

© 02 98 10 49 40